



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE LA FEMME DE LA FAMILLE ET
DU DEVELOPPEMENT SOCIAL

PROJET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

000588

N° _____/MFFDS/PLCP FAD-FND

Dakar le

30 MAI 2005

La Directrice

OBJET : Transmission aide mémoire.

Monsieur le Coordonnateur,

Je vous transmets ci-joint pour information l'aide mémoire de la mission de supervision de la Banque Africaine de Développement qui a séjourné au Sénégal (du 15 Mai au 27 Mai 2005) en vue de superviser le Projet de Lutte contre du Pauvreté (FAD-FND).

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer Monsieur le Coordonnateur, l'assurance de ma considération distinguée

A

Monsieur Ousmane KA
Coordonnateur COSPPLCP
MFFDS
DAKAR



Khady Fall NDIAYE



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE LA FEMME DE LA FAMILLE, DU
DEVELOPPEMENT SOCIAL

PROJET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

**Aide-Mémoire de la Mission de Supervision du
Projet de Lutte contre la Pauvreté
(du 15 au 27 Mai 2005).**

REPUBLIQUE DU SENEGAL

AIDE MEMOIRE DE LA MISSION DE SUPERVISION DU PROJET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (du 15 au 27 mai 2005)

INTRODUCTION

1. Une mission de la Banque africaine de développement composée de Monsieur Ibrahim SANOGO, Expert en Santé, Chef de mission et Madame Hend MRABET, Architecte, a séjourné au Sénégal en vue de superviser le projet de Lutte Contre la Pauvreté, conjointement à la supervision des projets Santé I et II.
2. Durant son séjour, la mission a rencontré Monsieur le Directeur de Cabinet du Ministère de la Femme, de la Famille et du Développement Social. Sur la base d'un programme élaboré avec les responsables de la partie nationale, la mission a eu des séances de travail avec l'équipe du projet, les partenaires impliqués dans l'exécution du projet et a visité des infrastructures socio communautaires dans la communauté rurale de Keur Samba Kane. La liste des personnes rencontrées figure en **annexe 1**.
3. Au terme de son séjour, la mission a tenu avec les responsables du Ministère de l'Economie et des Finances et des projets supervisés une réunion de synthèse au cours de laquelle les résultats obtenus ont été discutés. Le présent aide-mémoire résume les points qui ont fait l'objet d'échanges entre les membres de la mission et la partie gouvernementale et présente les conclusions et recommandations auxquelles les deux parties sont parvenues. Il a été rédigé et signé avec la partie sénégalaise, sous réserve de l'approbation des résultats par la Direction de la Banque.
4. La mission adresse ses sincères remerciements aux autorités sénégalaises, aux responsables et à l'équipe du projet et à l'ensemble des personnes rencontrées pour l'accueil et les dispositions prises pour le bon déroulement du travail.

OBJECTIFS ET DESCRIPTION DU PROJET

5. L'objectif général du projet est de contribuer à réduire la pauvreté au Sénégal. Les objectifs spécifiques sont : (i) élever le niveau éducatif, les compétences techniques et professionnelles et les capacités d'auto-promotion des groupes cibles ; (ii) accroître leurs capacités de générations de revenus ; et (iii) favoriser l'accès aux services de base. Le projet, prévu pour une durée de cinq ans, comprend quatre composantes :

Composante I :	Renforcement des capacités des bénéficiaires et des partenaires
Composante II :	Microfinance et appui aux activités génératrices de revenus
Composante III :	Infrastructures, Equipements et Hydraulique villageoise
Composante IV :	Gestion du Projet.

6. Les données de base du Projet sont les suivantes :

• Date d'approbation	:	30/06/1999
• Date de signature	:	19/08/1999
• Date de mise en vigueur	:	15/02/2001
• Date du dernier décaissement	:	31/12/2004 prorogée au 31/12/2005

- Coût total du Projet
- Prêt FAD
- Don FAT
- Gouvernement
- Prêt FND
- Organe d'exécution

: 18,60 millions d'UC
 : 10,00 millions d'UC
 : 1,75 millions d'UC
 : 1,85 millions d'UC
 : 5,00 millions d'UC
 : Bureau de Gestion du Projet (BGP),
 Ministère de la Famille, du
 Développement social et de la
 Solidarité Nationale
 BP 17 245 Dakar
 Tél : 221 869 10 87 / 869 10 91
 Fax : 221 869 10 88

7. Le Projet est financé conjointement par le FAD, le FAT, le Fonds Nordique de Développement (FND) et le Gouvernement comme indiqué dans le tableau suivant :

Coûts du projet par source de financement et par catégorie (en millions d'UC)

Catégories	FAD	FAT	FND	GOVT	TOTAL
BIENS :					
- Equipements/mobilier/fourniture	2,42	0,00	2,36	0,00	4,78
TRAVAUX :					
- Construction/réhabilitation	1,72	0,00	2,04	0,09	3,85
SERVICES :					
- Etudes et supervision	0,15	0,00	0,29	0,00	0,44
- Services de spécialistes	0,83	0,60	0,12	0,00	1,55
- Formation	2,15	1,09	0,09	0,00	3,34
- Audit	0,00	0,06	0,00	0,00	0,06
DIVERS :					
- Fonds de crédit	1,75	0,00	0,00	1,76	3,50
FONCTIONNEMENT :					
- Fonctionnement	0,98	0,00	0,10	0,00	1,08
TOTAL	10,00	1,75	5,00	1,85	18,60%
POURCENTAGE	54%	9%	27%	10%	100%

ANALYSE DE L'EXECUTION DU PROJET

Résumé de l'exécution physique du projet

8. Le taux d'exécution global du projet, au 24 mai 2005, est d'environ 91% réparti par composante et catégorie de dépenses dans les tableaux suivants.

Taux d'exécution physique par composante

Composantes	Taux d'exécution mission précédente	Taux d'exécution supervision actuelle
Renforcement des capacités des bénéficiaires et des partenaires (24,4%)	70%	93%
Micro finance et appui aux activités génératrices de revenus (22,6%)	71%	89%
Infrastructures, Equipements et hydraulique villageoise (43,3%)	59%	85%
Gestion du projet (9,7%)	75%	95%
TOTAL POURCENTAGE (100%)	66%	91%

41. La nature des activités financées, par secteur, se décline comme suit : petit commerce : 50% ; embouche:15% ; maraîchage : 15% ; teinture : 10% ; restauration : 3% ; transformation de produits locaux : 2%.

42. *BIENS - Equipements, mobilier et fournitures* : La livraison du matériel constitué de 600 coffres, mobiliers et documents de gestion, débutée depuis décembre 2003, s'est achevée.

Composante III : Infrastructures, Equipements et hydraulique villageoise

43. Cette composante vise l'amélioration des conditions de vie et de travail des groupes cibles à travers trois sous composantes : (i) Infrastructures et équipements socio-communautaires ; (ii) Hydraulique villageoise ; (iii) Cases foyers et garderies socio-éducatives.

Sous-composantes : Infrastructures et équipements socio-communautaires / Cases foyers et garderies socio-éducatives

44. *SERVICES - Services de spécialistes* : Dans le cadre de la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée signée avec l'AGETIP le 20 août 2001, les études techniques et architecturales afférentes aux infrastructures socio communautaires ont été exécutées et le suivi des travaux de construction est à terme. Dans le cadre de sa convention, l'AGETIP avait recruté un bureau pour les études architecturales et techniques, trois bureaux pour le suivi et la supervision des travaux de réalisation des infrastructures communautaires et un autre pour l'élaboration des maquettes. A la demande du bureau de projet, la Banque a approuvé le 3 juin 2004 des avenants aux contrats respectifs des maîtres d'œuvre, pour un montant total de 99 148 010 F CFA, compte tenu des travaux complémentaires qui étaient nécessaires au bon fonctionnement des infrastructures.

45. *TRAVAUX* : Le programme de construction comprenait : 16 cases foyers, 14 cases des tout petits, 14 cases de santé à réaliser sur 36 sites. Pour la réalisation de ces travaux, l'AGETIP avait recruté 8 entreprises adjudicataires de 9 lots. Les chantiers ont démarré entre août, septembre et octobre 2003 avec des délais d'exécution variant de six à huit mois. Des travaux supplémentaires destinés à améliorer le fonctionnement des infrastructures, ont été approuvés par la Banque début juin 2004, pour un montant global de 110 921 908 F CFA. Il convient de noter la participation active des populations dans le suivi hebdomadaire des chantiers. La main d'œuvre locale a été mise à contribution dans l'exécution des travaux. L'ensemble des travaux, y compris les travaux supplémentaires ont été entièrement réalisés et les réceptions provisoires prononcées pour la quasi-totalité des ouvrages, à l'exception de Fongolimbi et Salémata. L'état des réceptions provisoires des différents lots est joint en **annexe 3**. Cependant, il y a lieu de noter que des réserves ont été émises pour certaines infrastructures notamment celles de Kédougou, Diaroumé et Kounkané. En date du 23-mai 2005, la mission accompagnée de la Directrice du Projet a rencontré l'AGETIP. Il a été évoqué les remarques constatées sur les différents sites et des propositions de solutions ont été formulées. Elles figurent en **annexe 4**.

46. *BIENS - Equipements, mobilier et fournitures* : Deux marchés ont été passés pour la livraison des équipements socio communautaires d'allégement des tâches, avec des délais de livraison de trois mois. Les marchés suivants ont été signés et approuvés par la CNCA le 14 mai 2004 :

- AFÇO, pour l'installation de 336 broyeurs à céréales, 18 décortiqueuses à mil, 12 batteuses à mil, 12 décortiqueuses à fonio et des lots de pièces de rechange connexes, d'un montant total de 326 526 000 FCFA HT/HD,

- SISMAR, pour la fourniture de 120 charrettes asines et 96 charrettes équines, pour un montant HT/HD de 41 779 200 F CFA.

L'ensemble des équipements prévus au titre de ces deux marchés ont été livrés.

47. Pour les équipements destinés aux cases des tout petits et cases de santé, la consultation a été lancée le 04 juin 2004 et l'ouverture des plis est fixée au 05 juillet 2004. Suite à l'approbation de la Banque, quatre contrats ont été signés avec les fournisseurs :

- AFECO, pour la fourniture de cinq groupes électrogènes, pour un montant de 7 961 000 F CFA
- Buhan Teisseire, pour la fourniture de matériels informatiques pour un montant de 136 918 351 F CFA
- C.C.B.M, pour la fourniture de mobiliers divers, pour 165 427 164 F CFA
- Papeterie Inter, pour la livraison d'articles divers, pour 150 000 000 F CFA

48. En ce qui concerne le matériel pédagogique et le mobilier destinés aux cases des tout petits, le Projet attend toujours les avis de non objection de la Banque pour d'une part, signer une entente directe avec la société NATHAN détentrice des Copyrights sur le matériel pédagogique, d'autre part, relancer la consultation sur le mobilier. Pour ce dossier, le dossier d'appel d'offres et la liste restreinte ont été déjà transmis à la Banque pour avis.

49. *SERVICES - Formation* : La formation destinée aux opérateurs pour l'entretien et la maintenance des équipements post-récolte a été réalisée par les fournisseurs au moment de la mise en place desdits équipements. Pour la formation des 378 comités de gestion, par les agents des CERP, le Projet attend toujours l'avis de non objection de la Banque sur la requête qui lui a été soumise à cet effet.

50. La formation des agents des cases de santé (agent communautaire de santé et matrone) et celle destinée aux animateurs polyvalents (des cases des tout petits) démarreront également dès que la BAD aura donné sa non objection sur la requête relative au programme de formation. Ces formations se feront en collaboration avec les services de la santé et des services en charge de la petite Enfance. Pour les auxiliaires de santé et les matrones, les médecins chefs de région médicale ont déjà été saisis dans ce sens et pour la case des tout petit une journée d'échanges a été organisée en octobre 2004 avec tous les acteurs de la petite Enfance et les relais IEC du projet.

Sous-composante : Hydraulique villageoise

51. *SERVICES - Etudes et supervision* : Le Groupement de bureaux d'études nordique et sénégalais COWI - AISB a réalisé toutes les études et leur mission de supervision se poursuit convenablement sans difficulté. Deux bureaux de contrôle des travaux ont été recrutés, et leurs prestations ont été menées à terme.

52. Au titre de cette sous composante, deux types de formations sont envisagés pour garantir la pérennisation des investissements. La première s'adresse aux personnes préposées à l'entretien des pompes et est actuellement en cours. La seconde formation destinée aux comités de gestion des points d'eau, sera réalisée par les agents des CERP dès qu'on aura reçu l'avis de non objection de la BAD sur le dossier des formations des comités de gestion.

53. *TRAVAUX - Construction* : Deux entreprises ont été recrutées et les travaux ont démarré le 26 novembre 2003 avec des délais d'exécution de onze (11) mois, il s'agit de :

- Le Consortium d'Entreprises CDE, pour la réalisation de 120 puits hydrauliques d'un montant HT/HD de 1 678 936 999 FCFA.
- La Sénégalaise de Voirie, de Travaux publics et de Génie civil SVTP/GC, pour la réalisation de 60 mini réseaux d'eau potable et 120 latrines d'un montant HTHD de 706.263.900 F CFA. Les travaux confiés à SVTP/GC sont réalisés à 100% et ceux relatifs aux puits sont toujours en cours, le taux de réalisation est autour de 85%.

54. Un avenant au contrat de CDE a été signé après avis du FND, pour modifier 37 des 120 puits initialement prévus en mini forages.

55. *BIENS - Equipements, Mobilier et Fournitures* : Deux fournisseurs ont été recrutés pour la livraison des équipements suivants :

- DANSKSOLERNERGI, pour la fourniture et l'installation de 37 électropompes solaires, 35 électropompes thermiques et un lot de pièces de rechange, d'un montant HT/HD de 640 321 871 FCFA ; l'installation des pompes est en cours sur les ouvrages hydrauliques terminés.
- MEERA AND CEIKO, pour la fourniture et l'installation de 120 pompes manuelles et un lot de pièces de rechange d'un montant de 92 739 857 FCFA HT/HD ; Les pompes manuelles sont arrivées à Dakar depuis le 4 mars 2005 et les formalités douanières sont en cours. En effet, la procédure d'acquittement des droits de douane n'est pas à son terme au niveau de la Direction de la Dette et de l'Investissement, entraînant un retard d'au moins deux mois dans la réalisation de ce marché.

56. Une extension du Prêt FND d'un montant de deux milliards F CFA a été signée entre l'Etat sénégalais et le Fonds nordique. Ce programme additionnel sera exécuté jusqu'en décembre 2006, conformément au terme de l'accord amendé. Ce programme complémentaire a déjà démarré avec le lancement des consultations en vue de la sélection des Entreprises, fournisseurs de pompes et Bureaux de contrôle des travaux. Les résultats des évaluations des soumissions respectives ont été soumis au FND le 11 mai 2005 et approuvé le 20 mai 2005. Il s'agit :

- de la construction de 62 puits, par l'entreprise SVTP / G.C. pour un montant de 484 578 800 F CFA HTHD (611 675 500 F CFA TTC) ;
- de la construction de 31 réseaux et 62 latrines, par l'entreprise GENITE pour un montant de 258 410 000 F CFA HTHD (304 923 800 F CFA TTC) ;
- de la construction de 16 électropompes thermiques et 15 électropompes solaires, par l'entreprise Dansk Solenergi pour un montant de HT HD 526 919,81 Euro ;
- du contrôle des travaux par le bureau Hydroconsult International pour les montants respectifs de 25 600 000 F CFA HTVA (30 208 000 F CFA TTC) pour lot 1 et de 28.150 000 F CFA HTVA (33 217 000 F CFA TTC) pour lot 2.

Composante IV : Gestion du projet

57. *TRAVAUX - Construction / Réhabilitation* : Le bureau de gestion du projet (BGP) à Dakar et les unités régionales de gestion du projet (URG) de Kolda et Tambacounda occupent des bâtiments réhabilités par l'intermédiaire de l'AGETIP en 2001. La contrepartie en supporte des charges locatives ; tandis que les URG de Thiès et Diourbel occupent des bâtiments de l'Etat. Les travaux d'installation du réseau informatique par le fournisseur ATI sont achevés en février 2003. La mise à niveau du personnel au nouvel environnement informatique s'est achevée durant le dernier trimestre 2003.

67

58. *BIENS - Equipement, Mobilier et fournitures* : L'acquisition des équipements du bureau de projet a été faite auprès de IAPSO et livrés en mars et juin 2002. Ces équipements sont composés de : matériels informatiques (23 ordinateurs, 20 imprimantes et 12 onduleurs), 11 véhicules, 20 motos Yamaha, 38 matériels de reprographie et de froid. Le mobilier du BGP et des URG, composé de bureaux, chaises visiteurs, fauteuils et d'armoires métalliques a été livré le 30 septembre 2002.

59. *SERVICES - Services de spécialistes* : Le manuel des opérations et des procédures administratives et financières a été élaboré par un consultant individuel en septembre 2002, et soumis à la Banque. Un système informatisé de gestion comptable et financière a été mis en place en décembre 2003. La saisie des données pour les exercices 2001 et 2002 a été réalisée en janvier et février 2004, et l'exercice 2003 en mai 2004. La formation à l'utilisation du logiciel a été entamée avec la comptable et se poursuivra en juillet 2004 pour le reste de la Direction. Le recrutement d'un consultant individuel a été lancé le 9 juin 2004 pour faire l'état d'exécution des activités et procéder à l'évaluation d'étape des résultats du projet. Le rapport final a été transmis à la Banque en date du 13 mai 2005.

60. Le personnel d'encadrement du projet a également pris fonction depuis septembre 2000, il s'agit de la Directrice, de 4 responsables de composante, de 5 coordonnateurs(trices), de 5 assistants(tes), un administrateur gestionnaire et de la comptable. Ces deux derniers ont pris service en mars 2002. Le spécialiste en passation des marchés, recruté en avril 2002 et remercié pour non-respect des termes de son contrat, n'a pas été remplacé.

61. *FONCTIONNEMENT* : Le personnel d'appui (8 secrétaires et 8 chauffeurs) est recruté. Les performances du personnel sont jugées satisfaisants par la Directrice du projet. La société de gardiennage ADSAT assure la surveillance des locaux du BGP et des URG depuis août 2002, tandis que la société Kolere Distribution est chargée du nettoyage des locaux du BGP et des URG depuis décembre 2001.

Rapports trimestriels d'activités et d'audit des comptes

62. Le projet a élaboré dix sept (17) rapports trimestriels d'activités couvrant les périodes de septembre 2000 à décembre 2004 et quatre rapports annuels. La plupart des partenaires (AGETIP, OFDB, SAFEFOD, ONG, SFD) produisent leurs rapports d'activités dont les informations sont intégrées dans les rapports du BGP.

63. Les deux rapports d'audit des comptes clos au 31 décembre 2001 et 2002 ont été soumis à la Banque en août et décembre 2003. La consultation ayant été infructueuse, de nouvelles lettres d'invitation relatives au recrutement d'un cabinet pour l'audit des comptes des exercices 2003 et 2004 ont été lancées le 16 juin 2004 ; l'ouverture des plis a eu lieu le 5 août 2004 et les travaux pour l'exercice 2003 bouclé en avril 2005. Le rapport définitif est attendu pour le 26 mai 2005. L'audit des comptes de l'exercice 2004 va démarrer le 30 mai 2005.

Gestion et coordination du Projet

64. Le BGP tient des réunions de coordination hebdomadaires et semestrielles élargies aux URG et aux chefs de centre d'expansion rurale polyvalents (CERP, structures déconcentrées les plus proches des populations), dont la dernière date de février 2005. Des réunions sectorielles sont également tenues avec les différents experts. Les comités de pilotage ont été mis en place à tous les niveaux (village/quartier, commune/arrondissement, régional, national). Au total, il existe 21 comités, dont 11 locaux, 6 communaux, 3 régionaux et 1 national. Les URG et les

C7

comités villageois assurent le suivi des activités et participent aux réunions hebdomadaires des chantiers.

VISITE DES SITES PAR LA MISSION DE SUPERVISION

65. La visite des sites de la région de Diourbel laisse apparaître que : (i) la formation des comités de gestion déjà mis en place est vivement attendue par les populations ; (ii) la fourniture des équipements doit être finalisée; (iii) les réalisations satisfaisantes du Projet ont répondu aux préoccupations des populations. A ce propos, il a été noté généralement l'engouement de l'ensemble des bénéficiaires et en particulier des jeunes et des femmes pour les activités menées dans les ateliers thématiques (NTIC, couture, coiffure, cordonnerie, agro-alimentaire). Au terme de ces visites, des recommandations ont été formulées.

Pour la case de santé de Kayokh :

- Les locaux ont été déjà réceptionnés provisoirement en dépit de quelques observations mais les équipements ne sont pas encore en place et les populations ont manifesté leur impatience de voir la case de santé fonctionnelle.
- Par ailleurs, le problème de l'eau a été largement évoqué, compte tenu de son importance dans une telle structure. La mission a demandé à ce que tous les acteurs réfléchissent sur les voies et moyens pour alimenter l'infrastructure en eau, voire même les possibilités offertes par le programme d'extension du volet hydraulique financé par le FND.
- Elle a également mis l'accent sur l'importance d'un programme de sensibilisation qui mettra l'accent sur des activités de santé préventives, particulièrement en faveur des femmes enceintes, des enfants et de l'environnement.

Pour la case foyer de Keur Samba Kane :

- Au vu de l'importance de l'infrastructure et de ses équipements ; l'accent a été mis sur la nécessité de sécuriser les investissements du Projet, grâce à un système d'assurance, mais aussi veiller à la maintenance et à l'entretien.

Pour le village de Gouye Dock (réalisations visitées : la CLEC, la classe d'alphabétisation, la case des tout-petits, l'ouvrage hydraulique, une batteuse et un moulin à mil) :

- A la suite de la visite des différentes réalisations du Projet dans ce village, une rencontre d'échanges avec les populations a permis de tirer les conclusions suivantes :
 - Eriger un mur de clôture pour protéger l'ouvrage hydraulique ;
 - Assurer l'hygiène et la propreté autour des réalisations et particulièrement au niveau du point d'eau ;
 - Faire bénéficier les villages environnants des réalisations du Projet ;
 - Par ailleurs, les populations ont déploré l'absence de piste de production considérée comme une contrainte à l'utilisation optimale des réalisations du Projet ;
 - Compte tenu de tous les investissements réalisés par le Projet et des germes de changement ressentis, il a été préconisé de faire de Gouye Dock un village émergent.

ETAT DES ACQUISITIONS ET DES DECAISSEMENTS

Acquisition des biens, travaux et services

66. Toutes les acquisitions de fournitures et de carburant se font sur consultations restreintes suivant la base de données des fournisseurs disponibles au Projet. Les acquisitions en cours de finalisation se présentent comme suit :

Appel d'offres international restreint :

- i) Fourniture et installation des électropompes thermiques et solaires destinées au programme complémentaire financé par le FND : le dossier a été soumis au FND le 11 mai 2005 et l'avis reçu le 20 mai 2005.

Appel d'offres national :

- ii) Acquisition des pompes manuelles pour le programme complémentaire financé par le FND : l'évaluation technique a été confiée à la Direction de l'hydraulique en rapport avec le ministère de tutelle et le Bureau COWI/AISB. Les résultats de cette évaluation seront appréciés par la commission nationale et le rapport d'adjudication provisoire sera soumis pour avis au FND.

Consultation restreinte :

- iii) Mobilier, équipements et matériels pédagogiques pour les cases des tout petits: le dossier d'évaluation y afférent a été soumis à la Banque 4 novembre 2004. Par fax daté du 3 décembre 2004, la Banque invitait le projet à revoir la proposition d'adjudication en tenant compte de la proposition du projet d'acquérir une partie de ce lot à la société NATHAN détentrice des copyrights sur ce matériel. Par courrier daté du 12 janvier 2005, le projet introduisait, à cet effet, une requête pour la modification du mode d'acquisition et pour la relance partielle des autres fournitures des cases des tout petits. En date du 20 janvier 2005, le dossier de relance de l'appel à la concurrence de cette partie du lot 1 comprenant le dossier d'appel d'offres et la liste restreinte a été soumis à la Banque pour avis.
- iv) Consultations pour la sélection des entreprises pour la réalisation des puits et latrines et des bureaux de contrôle des travaux. Les résultats des évaluations des soumissions respectives ont été soumis au FND le 11 mai 2005 et approuvés par fax daté du 20 mai 2005.

67. L'état des marchés signés et en cours d'exécution est donné en **annexe 2**.

Décaissement sur le prêt FAD et don FAT

68. Conformément aux informations contenues dans le ledger de la Banque (avril 2005), le taux de décaissement sur le prêt FAD est de 76% et celui du don FAT de 69%. Le montant total des engagements et décaissements, à cette date est réparti comme suit :

Situation des engagements et décaissements sur le prêt FAD

<u>Catégories SAP</u>	<u>Catégories</u>	<u>Montants alloués en UC</u>	<u>Montants alloués en FCFA</u>	<u>Montants engagés en UC</u>	<u>Montants décaissés en UC</u>	<u>Montants décaissés en FCFA</u>	<u>% Décaissé</u>
TRAVAUX	Construct/Réhabilit	1 757 072	1 452 725 805	1 757 072	1 633 621	1 278 301 982	93%
BIENS	Eqpt/Mob/fournit	2 198 184	1 817 431 942	2 211 132	1 996 582	1 184 823 123	91%
SERVICES	Etudes/supervision, Services de spécialistes, Formation et Audit	3 468 367	2 867 604 328	2 350 450	2 145 682	1 623 497 997	62%
FONCTIONNEMENT	Fonctionnement	980 000	810 252 240	960 016	960 016	774 924 966	98%
FONDS DE CREDIT	Fonds de crédit	1 596 378	1 319 866 043	1 596 378	819 602	657 069 732	51%
	Total	10 000 000	8 267 880 358	8 875 048	7 555 503	5 518 617 800	76%

Situation des engagements et décaissements sur le don FAT

<u>Catégories SAP</u>	<u>Catégories</u>	<u>Montants alloués en UC</u>	<u>Montants alloués en FCFA</u>	<u>Montants engagés en UC</u>	<u>Montants décaissés en UC</u>	<u>Montants décaissés en FCFA</u>	<u>% Décaissé</u>
SERVICES	Services de spécialistes, Formation et Audit	1 750 000	1 446 879 000	1 342 525	1 199 523	1 465 979 838	69%

Contrepartie nationale

69. Conformément à l'accord de prêt, le Gouvernement devrait mobiliser le 31 mars de chaque année, les fonds requis pour le financement des travaux (location des bureaux) et du volet crédit. Les fonds ont été décaissés à hauteur de 462 674 045 FCFA pour l'année 2001, 429 millions en 2002, 397 millions FCFA pour le fonds de crédit en 2003 et 202 millions FCFA pour l'exercice 2004, 175.350.000 FCFA pour le volet crédit sont en cours de mobilisation. Le Gouvernement participe également aux frais de fonctionnement, pour la prise en charge sociale des agents et la couverture d'une partie des dépenses en carburant, fournitures de bureau et formation des relais. Sa contribution globale est détaillée dans le tableau ci-dessous.

Situation des engagements et décaissements sur la contribution du Gouvernement

<u>Catégories SAP</u>	<u>Catégories</u>	<u>Montants alloués en UC</u>	<u>Montants alloués en FCFA</u>	<u>Montants engagés en UC</u>	<u>Montants décaissés en UC</u>	<u>Montants décaissés en FCFA</u>	<u>% Décaissé</u>
TRAVAUX	Construct/Réhabilit	93 700	77 470 036	39 655	39 655	30 314 000	39,13%
FONCTIONNEMENT	Fonctionnement		0	924 637	924 637	706 840 654	
FONDS DE CREDIT	Fonds de crédit	1 756 300	1 452 087 764	1 463 367	1 463 367	1 118 674 045	77,04%
	Total	1 850 000	1 529 557 800	2 427 659	2 427 659	1 855 828 699	121,33%

Décaissement sur le prêt FND

70. Le premier décaissement sur le prêt FND a été effectué le 17 octobre 2002. Le montant total des décaissements est de 3.586.798 UC, soit un taux de décaissement de 72%. Le détail se trouve ci-dessous.

Situation des engagements et décaissements sur le prêt FND

Catégories SAP	Catégories	Montants alloués en UC	Montants alloués en FCFA	Montants engagés en UC	Montants décaissés en UC	Montants décaissés en FCFA	% Décaissé
TRAVAUX	Construct/Réhabilit	2 978 340	2 462 455 787	2 884 900	2 734 693	3 435 203 645	92%
BIENS	Eqpt/Mob/fournit	1 366 595	1 129 884 354	937 633	474 626	1 556 826 393	35%
SERVICES	Etudes/supervision, Services de spécialistes, Formation	557 025	460 541 588	557 025	535 478	638 708 635	96%
FONCTIONNEMENT	Fonctionnement	98 040	81 058 296	6 264	6 264	4 871 040	6%
	Total	5 000 000	4 133 940 025	4 292 241	3 751 061	3 142 170 608	75%

COORDINATION AVEC LES AUTRES PROJETS SIMILAIRES

71. En plus du PLCP, deux projets sont en cours d'exécution dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, il s'agit de : AFDS et PARED, financés respectivement par la Banque Mondiale et le PNUD. Afin de créer une synergie et une complémentarité des actions, la Cellule de Suivi Opérationnel des Projets et Programmes de Lutte contre la Pauvreté du ministère de tutelle doit veiller à la tenue régulière des rencontres semestrielles préconisées par les différentes missions de supervision de la Banque.

72. La Cellule a initié des études comparatives sur les stratégies des 3 projets et une collecte des informations pour renseigner le système d'informations sur la lutte contre la pauvreté. Des ateliers de restitution et de partage sur les meilleures pratiques seront organisés à cet effet avant la fin de l'année. Les rapports des différentes études seront transmis à la Banque. Le système d'informations sur la Pauvreté regroupant la Direction de la Prévision et de la Statistique, la Cellule de Suivi du Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP) et les programmes de lutte contre la pauvreté est en cours de mise en place, avec l'appui d'un cabinet international.

ETAT DE MISE EN OEUVRE DES RECOMMANDATIONS DE LA DERNIERE MISSION DE SUPERVISION (JUN 2004) ET DE LA MISSION DU BGP A TUNIS (JANVIER 2005)

73. L'état de mise en œuvre des recommandations faites par la mission de Juin 2004 est détaillé comme suit :

- i) *Réflexion à mener avec le Ministère de l'Education pour la prise en charge de la rémunération des moniteurs préscolaires des cases des Tout-petits réalisés par le Projet : L'atelier organisé du 20 au 22 octobre 2004 avec l'agence nationale de la*

case des tout-petits a permis de réfléchir sur le mode d'organisation et de fonctionnement des cases des tout-petits et sur la prise en charge de la rémunération des moniteurs préscolaires. Il a été retenu que leur prise en charge était pour l'heure du ressort des populations.

- ii) *Transmission à la Banque du rapport de l'atelier prévu en juillet 2004, dans le cadre de la coordination des projets de lutte contre la pauvreté* : L'atelier ne s'est pas tenu mais des initiatives ont été prises, dans le courant de l'année 2005, par la Cellule de coordination du ministère de tutelle pour mener des études comparatives sur les stratégies sectorielles des projets de lutte contre la pauvreté du département. Ainsi, des consultants ont été commis pour les volets renforcement des capacités et microfinance, pour le suivi des investissements dans les zones d'intervention et pour la cartographie de la pauvreté. Les rapports produits à cet effet seront transmis à la Banque dès réception.
- iii) *Introduction d'une requête de prorogation de la date limite de dernier décaissement du prêt et du don, au courant du dernier trimestre 2004* : Par lettre datée du 14 décembre 2004, le Gouvernement soumettait la requête de prorogation au 31 décembre 2005 de la date limite des décaissements sur le prêt et le don approuvée par fax en date du 14 janvier 2005.
- iv) *Mise en place, au plus tard fin juillet 2004, de tous les comités de gestion des infrastructures et des équipements* : A cette date, tous les comités de gestion des infrastructures et des équipements ont été mis en place.
- v) *Renforcement des activités de formations des comités villageois et de gestion des infrastructures* : La formation des 378 comités de gestion est déjà planifiée et budgétisée. Une requête a déjà été soumise à la Banque depuis le 5 septembre 2004, pour autoriser le Projet à confier ces sessions aux agents des C.E.R.P. Les manuels de formation ont déjà été confectionnés et les sessions pourraient démarrer dès que la Banque aura donné son avis de non objection. La même requête concerne la formation des agents des cases de santé (agent communautaire de santé et matrone) à confier aux Infirmiers chefs de poste du Ministère de la Santé et celle destinée aux animateurs polyvalents des cases des tout petits au personnel de l'Agence nationale de la Case des tout-petits.
- vi) *Elaboration, au plus tard mi-juillet 2004, d'un planning de supervision pour le BGP et les URG, et tenue des réunions de coordination au niveau régional avec tous les partenaires du projet* : Les réunions de coordination régionales se tiennent tous les 3 mois avec les partenaires du projet et l'URG. Une supervision des activités a été faite par le BGP du 9 au 30 août 2004 pour les régions de Tamba, Kolda, Thiès et Dakar et du 8 au 12 mars 2005 pour la région de Diourbel. Cette mission sanctionnée par un rapport général a vu la participation de tous les partenaires institutionnels et d'exécution. Des missions pour le suivi des activités par composante ont été planifiées pour les mois de mai à juin 2005.
- vii) *Recrutement des ONG pour l'encadrement technique des bénéficiaires de la région de Tambacounda et Kolda* : Pour la région de Kolda, l'ONG Action Plus a finalement repris ses actions d'encadrement technique des populations depuis le mois de décembre 2004. Quant aux départements de Bakel et Tamba qui souffrent d'un manque notoire d'encadrement technique, par courrier daté du 12 janvier 2005 soumis à la Banque, le Projet a proposé le recrutement de l'ONG ANMFR.

Am

- viii) *Transmission à la Banque, au plus tard mi-juillet 2004, des commentaires et recommandations sur le rapport de la Cellule AT/CPEC : ces documents ont été soumis à la banque dans le courant du mois d'octobre 2004.*
- ix) *Le remboursement des frais d'hôtel (restauration et hébergement) lors des missions de terrain ou l'application du taux en vigueur est laissé à l'appréciation de l'agent.*

L'état de mise en œuvre des recommandations faites lors de la mission du BGP au siège de relocalisation de la Banque du 8 au 15 janvier 2005 se présente comme suit :

- x) *L'application des dispositions de la convention signée avec PAMECAS, en vue de la résiliation du partenariat, au plus tard le 21 février 2005 : la résiliation avec PAMECAS a été faite le 17 janvier 2005 et la proposition de réaffectation des 60 communautés de base précédemment encadrées par PAMECAS à d'autres SFD sélectionnées, a été transmise à la Banque depuis le 15 février 2005*
- xi) *La soumission à la Banque, pour avis, d'un projet de termes de référence pour l'étude relative à la pérennisation du dispositif de financement, au plus tard le 21 février 2005 : Les termes de référence de cette étude accompagnés du dossier de consultation ont été soumis à la Banque le 11 avril 2005.*
- xii) *La transmission de la liste restreinte en vue de la relance pour une consultation à l'échelon national du sous-lot d'équipements pédagogiques non produit par la société NATHAN, au plus tard le 20 janvier 2005 : Dossier transmis à cette date et resté sans réponse à ce jour.*
- xiii) *Le reversement par le Projet à la Banque du reliquat viré par IAPSO, au plus tard le 15 mars 2005 : reversement non encore effectué par le Projet.*
- xiv) *La transmission des preuves de paiement, pour régularisation dans le système de la Banque, des règlements effectués, sur compte spécial au profit de SAFEFOD, CICE et SISMAR, au plus tard le 20 janvier 2005 : Transmission faite le 24 janvier 2005.*
- xv) *La transmission des pièces justificatives relatives au crédit octroyé par les SFD : PAMECAS, CMS et ACEP, au plus tard le 20 février 2005 : transmission à la Banque faite le 11 avril 2005.*
- xvi) *La transmission de la situation des fonds exactement reçus par le Projet, à la suite des demandes de renouvellement du compte spécial, au plus tard le 20 janvier 2005 : Transmission à la Banque faite le 24 janvier 2005.*

PRINCIPAUX PROBLEMES RENCONTRES DANS L'EXECUTION DU PROJET

74. Les principaux problèmes discutés durant la mission et qui pourraient entraver l'atteinte des objectifs du projet sont présentés ci-après :

- i) L'avis de non objection de la BAD sur l'avenant au contrat de la SAFEFOD est toujours attendu pour le redémarrage de la phase de consolidation des acquis du programme initialement prévu au mois de janvier 2005 ; l'hivernage risque d'être encore un obstacle à la bonne conduite des activités planifiées ;
- ii) Le non – respect des clauses des conventions signées avec les SFD :
 - le respect des conditions d'octroi ;

9

my

- le dépôt des rapports d'activités ;
 - le reversement des fonds à l'expiration des conventions ;
 - la réticence à financer les CLEC ;
- iii) Le règlement tardif des droits de douane au titre du marché relatif à la livraison des pompes manuelles ;
- iv) Le retard dans la mobilisation du reliquat du fonds de crédit auprès de la BAD ;
- v) Le défaut d'éclairage des cases de santé localisées dans des sites où le réseau électrique n'est pas encore disponible ;
- vi) Au vu du retard accusé dans la réalisation du programme de consolidation 2005, une deuxième prorogation risquerait d'annihiler les résultats probants déjà enregistrés par le Projet ;
- vii) Le retard accusé par la Banque dans le traitement des dossiers soumis par le Projet. Le tableau suivant résume ces dossiers :

Situation des dossiers en instance à la BAD :

<u>Date de transmission</u>	<u>Nature du dossier</u>	<u>Réponse de la BAD</u>	<u>Observations</u>
5 septembre 2004	Programme d'accompagnement des infrastructures et équipements : formation des comités de gestion et des auxiliaires de santé.		Ce dossier a fait l'objet d'échanges avec la Banque lors de la mission du Projet à Tunis. Une autre lettre de clarifications a été introduite en date du 12 janvier 2005.
12 janvier 2005	Recrutement de l'ONG ANMFR pour l'encadrement des populations des départements de Bakel et Tamba		
12 janvier 2005	Requête pour l'acquisition par entente directe avec la société NATHAN du matériel pédagogique et des 50 livres d'enfants et pour la relance partielle des autres fournitures des cases des tout petits		
20 janvier 2005	Relance de l'appel à la concurrence d'une partie du lot 1 des équipements concernant les cases des tout -petits (DAO et liste restreinte)		
2 février 2005	Demande de paiement en faveur de l'AGETIP n°02/05		

2 février 2005	Avenant au contrat de la SAFEFOD pour la poursuite du programme d'alphabétisation fonctionnelle		Le budget de l'avenant est inscrit dans la liste des biens et services révisée et déjà approuvée par la BAD
15 février 2005	Répartition de 60 communautés de base précédemment encadrées par PAMECAS		
11 avril 2005	Demande de décaissement du fonds de crédit		
11 avril 2005	Dossier de consultation en vue du recrutement d'un consultant pour l'étude relative à la pérennisation du mécanisme de financement		
11 avril 2005	Dossier de consultation en vue du recrutement d'un bureau d'études pour la formation des partenaires		
29 avril 2004	Demande de paiement en faveur de CCBM		
13 mai 2005	Demande de paiement en faveur de AFÇO		
18 mai 2005	Demande de paiement en faveur de Papeterie Inter		
24 mai 2005	Transmission pièces justificatives complémentaires pour la demande de paiement de l'AGETIP		
24 mai 2005	Demande de paiement en faveur de SISMAR		

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

75. Afin d'assurer une meilleure exécution du projet et respecter le délai imparti, il est recommandé :

Au Gouvernement de :

- i) Diligenter la transmission officielle de la requête relative à la deuxième phase transmise en date du 9 septembre 2004 pour laquelle l'accord de principe de la BAD avait été donné par fax daté du 1^{er} octobre 2004 ;
- ii) Envisager, au cas où cette deuxième phase est accordée, de toucher d'autres communautés de base en y intégrant une phase de consolidation des acquis du projet initial ; A ce propos, le rapport d'évaluation d'étape des activités du PLCP peut constituer une base de données pour les orientations futures à donner à l'éventuel nouveau projet ;
- iii) Soumettre dans les délais le rapport d'achèvement du Projet ;
- iv) Diligenter le règlement des droits et taxes dus aux fournisseurs au titre des marchés et autres prestations ;
- v) Etudier la possibilité de prendre en charge l'éclairage des 14 cases de santé réalisées par le PLCP ;
- vi) Etudier les possibilités de mettre en commun tous les fonds de crédit destinés à des activités génératrices de revenus du Ministère de la Femme, de la Famille et du Développement Social, et éventuellement d'autres secteurs intervenant dans ce domaine, sur la base du dispositif national initié par le PLCP en cours de réalisation ;

- vii) Assurer la tenue semestrielle, par la cellule de suivi opérationnel du ministère de tutelle, des réunions de coordination thématiques des projets de réduction de la pauvreté ;

Aux collectivités locales de :

- viii) Assurer la sécurité des infrastructures par le recrutement d'au moins de deux gardiens, à l'entretien et à la maintenance de ces sites ;
ix) Insister sur la contribution effective des collectivités locales dans la pérennisation et l'extension des investissements réalisés par le projet ;

Au Bureau de projet de :

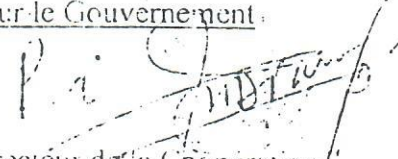
- x) Prendre toutes les dispositions nécessaires, en rapport avec les services compétents, pour le respect des échéanciers de remboursement par les SFD ;
xi) Etudier avec les collectivités locales la possibilité de contracter une assurance pour la sécurisation des infrastructures et équipements mis en place par le Projet ;
xii) En raison des perspectives de partenariat et de coordination qui s'offrent avec le système d'informations sur les projets de réduction de la pauvreté piloté par la Cellule de Suivi Opérationnel du ministère de tutelle, prendre les dispositions utiles pour accéder au système par la transmission et le recueil d'informations ;
xiii) Communiquer à la Banque, avant le 31 août 2005, le système d'assainissement et les dispositions environnementales prises par l'AGETIP et les entreprises adjudicataires des travaux de construction pour éviter une dégradation de l'environnement dans le cadre de la réalisation des infrastructures, en particulier le traitement des eaux de teinture ;
xiv) Faire prendre toutes les dispositions nécessaires par l'AGETIP pour que les réserves soient levées par les entreprises dans les meilleurs délais ;
xv) Transmettre à la Banque au plus tard le 10 juin 2005 le rapport final de l'audit des comptes de l'exercice 2003 et le rapport d'activités du projet pour le premier trimestre 2005 ;
xvi) Transmettre à la Banque au plus tard le 30 juin 2005 le rapport final de l'audit des comptes du projet 2004 ;
xvii) Réaliser dans les meilleurs délais le programme de formation des comités de gestion ;
xviii) Assurer l'aménagement et la plantation des espaces verts des infrastructures ;
xix) Recruter un consultant en vue de l'élaboration du rapport d'achèvement au plus tard en décembre 2005 ;

A la Banque de :

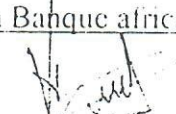
- i) Réduire les longs délais de traitement des dossiers soumis par le projet ;

Fait à Dakar le 27 mai 2005.

Pour le Gouvernement


Directeur de la Coopération
Economique et Financière
Ministère de l'Economie et des Finances

Pour la Banque africaine de développement


Monsieur Ibrahim SANOGO
Expert en Santé
Département du Développement
Social, Région Centre & Ouest

MISSION DE SUPERVISION DE JUIN 2004

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

Prénoms et Noms	Fonction	Structure	Téléphone
MINISTERE DE LA FAMILLE, DU DEVELOPPEMENT SOCIAL, ET DE LA SOLIDARITE NATIONALE (MFDSSN)			
Mare LO	Directeur de Cabinet	Ministère de la Famille, du Développement Social et de la Solidarité Nationale (MFDSSN)	849 70 63
Ousmane KA	Coordonnateur	Cellule de Suivi Opérationnel des Projets et Programmes de Lutte Contre la Pauvreté – (CSO PLP / MFDSSN)	842 23 97
MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES (MEF)			
	Directeur	Direction de la Coopération Economique et Financière DCEF / MEF	Tél/Fax : 822 12 67 822 35 62
Daba TRAORE	Chargée de Programme	DCEF / MEF	822 35 62
Adama DIENG	Chargé de Programme	Direction de la Dette et de l'Investissement DDI / MEF	Tél. 821 23 25 Fax 821 16 30
PROJET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (PLCP)			
Khady Fall NDIAYE	Directrice	PLCP – Bureau de Gestion	869 10 87
Mouhamadou Lamine MBAYE	Administrateur Gestionnaire	PLCP – Bureau de Gestion	869 10 87
Aminata NDIAYE	Responsable Comp. Renforcement des Capacités	PLCP – Bureau de Gestion	869 10 87
Assane SAGNE	Co-responsable Comp. Microfinance et AGR	PLCP – Bureau de Gestion	869 10 87
Aïssatou DIOP DIAGNE	Co-responsable Comp. Microfinance et AGR	PLCP – Bureau de Gestion	869 10 87
Moustapha DIEYE	Responsable Comp. Infrastructures, Equipements Hydraulique et	PLCP – Bureau de Gestion	869 10 87
Ramatoulaye DIENG	Comptable	PLCP – Bureau de Gestion	869 10 87
Rokhaya GUEYE DIOP	Gérante de la régie d'avance	PLCP – Bureau de Gestion	869 10 87
Gallo Kébé	Coordonnateur	U.R.G de Diourbel	971 47 94
Serigne Touba DIAO	Assistant au Coordonnateur	U.R.G de Diourbel	971 47 94
PARTENAIRES D'EXECUTION			
Ibrahima NDIAYE	Directeur Général	AGETIP	839 02 30
Moussa DIARRA	Directeur Technique	AGETIP	839 02 30
Bassirou GAYE	Chef de projet	AGETIP	839 02 33

SITUATION DES RECEPTIONS PROVISOIRES DES INFRASTRUCTURES SOCIO-COMMUNAUTAIRES

LOTS 1 à 3 :

Maître d'œuvre	N° LOT et Entreprise	SITE	Nature de l'ouvrage	Eau	Electricité	Remblai	Traitement Eau Atelier Teinture
ICORE	LOT 1 ARC Dakar/Pikine	Hann Bel Air	CF - CDTF	Attente obtention récipissé comité	OK	Non	Oui
		Dalifort	CF	OK	OK	Non	Oui
		Malika	CS	pas d'eau	pas d'électricité	Non	Non
	Lot 2 Maxibat Guédiawaye/ Rufisque	Wakhinane-Nimzatt	CF-CDTF	OK	OK	Oui	Oui
		Sangalkam	CF	OK	OK	Non	Oui
		Yenne Kel	CS	pas d'eau	pas d'électricité	Non	Non
MDT ARCHITECTURE	LOT 3 TTCEB Thiès	Hersent	CF-CDTF	Mutation brcht à faire	devis de brcht payé(35 000)	Non	Oui
		Médina Fall	CF	demande en	cours par URG	Non	Oui
		Darou Salam	CDTF	demande en	cours par URG	Non	Non

ANNEXE 3 :

LOTS 4 à 7 :

Maître d'œuvre	N° LOT et Entreprise	SITE	Nature de l'ouvrage	Eau	Electricité	Remblai	Traitement Eau Atelier Teinture
MDT ARCHITECTURE	LOT 4 ETPA Mbour	Thiadiaye	CDTP	pas d'eau	pas d'électricité	Non	Non
		Saokom	CF	pas d'eau	pas d'électricité	Non	Oui
		Ndiadiane	CS	pas d'eau	pas d'électricité	Non	Non
		Nguédji	CS	Attente comité de gestion du forage	pas d'électricité	Non	Non
		Aga-Ndimack	CS	pas d'eau	pas d'électricité	Non	Non
		Thiolom	CDTP	Travaux forage inachevés	pas d'électricité	Non	Non
	LOT 5 ETPA Diourbel	Khayokh	CS	pas d'eau	pas d'électricité	Non	Non
		Ndoulou	CF	OK	OK	Non	Oui
		Keur Samba Kane	CF	OK	pas d'électricité	Non	Oui
	LOT 6 Baol Construction Bambey	Gouye Dokh	CDTP	pas d'eau	pas d'électricité	Non	Non
		Ndakh	CS	pas d'eau	pas d'électricité	Non	Non
		MBACKE	CDTP	OK	OK	Non	Non
	LOT 7 E Bati Services Mbacké	Darou Tanzil	CF - CS	OK	devis payé	Non	Oui

ANNEXE 4 :

OBSERVATIONS FORMULEES ET SOLUTIONS PRECONISEES POUR L'AMELIORATION DES INFRASTRUCTURES

Observations	Propositions de solution
Raccordement Eau – Electricité surtout dans les Cases - Santé	Faire un récapitulatif de l'ensemble des sites non raccordés et le soumettre au BGP. Le projet suggère que le raccordement en eau soit fait sur le forage ou sur le point d'eau le plus proche du site avec la participation de la communauté rurale ou du village abritant le site. Concernant l'électricité, le projet prévoit de mettre à disposition sur certains sites (priorité aux cases foyer) des Groupes électrogènes et pour les autres sites (cases de santé) de trouver un financement auprès de l'Etat pour l'installation de panneaux solaires.
Evacuation des eaux de teinture par rapport à l'environnement (nappe)	Une étude sera faite par l'Agetip sur la mise en place d'un système d'évacuation d'eau agressive.
Absence d'espace vert sur certains sites	Le volet Espace vert reste du ressort des comités de gestion de chaque site, toutefois l'Agetip, le Bureau de Gestion du Projet et les populations de chaque site se concerteront pour établir un programme de reboisement pour les sites.
Accessibilité au bâtiment (handicapés)	Initialement les handicapés ne constituaient pas une cible prioritaire pour le projet. Par la suite, afin de les intégrer au projet, des aménagements importants ont été apportés. C'est ainsi que les rampes et des allées pour handicapés ont été réalisées. Toutefois cette prise en compte reste à être améliorée en vue d'assurer une meilleure accessibilité des handicapés à l'ensemble de l'infrastructure,, en aménageant des passages de circulation pour handicapés entre les différents bâtiments d'un même site et en prévoyant des toilettes pour handicapés.
Remblai cour Case des Tout-Petit	L'Agetip s'engage à remblayer la cour de l'ensemble des sites qui présentent une hauteur importante pour les enfants, entre autres (Wakhinane – Nimzath, Diaroumé, Saré Alkaly et Kounkané).
Présence de « Agetip » sur le logo PLCP	La BAD attire l'attention sur la présence de « Agetip » sur le logo PLCP. Elle suggère son remplacement par « Gouvernement du Sénégal ». Toutefois, il y a lieu de noter que le coût relatif à la réalisation des logos pour les 36 sites, initialement non prévu, a été intégralement pris en charge par l'AGETIP.